

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Conseil municipal de Zurich	Urbanisation de l'emprise de la gare de Selnau, à Zurich, concours à deux degrés	Architectes établis ou domiciliés en ville de Zurich depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes bourgeois de Zurich	19 août 85	
Département de l'instruction publique/ Neuchâtel	Institut universitaire du Mail, Neuchâtel CP (concours à deux degrés)	Architectes inscrits au registre neuchâtelois des architectes, établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel avant le 1 ^{er} janvier 1984	20 août 85 (20 mai 85)	11/85 B 58
Commune de Klosters-Serneus GR	Equipements de sport et de loisirs, CP	Architectes établis ou domiciliés dans la commune de Klosters-Serneus depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes originaires de la commune	30 août 85 (depuis le 18 mars 85)	
Commune ecclésiastique catholique-romaine de Delémont JU	Centre paroissial à Delémont, CP	Concours ouvert aux architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura ou dans l'un des trois districts francophones du Jura sud avant le 1 ^{er} janvier 1984 et inscrits aux Registres A ou B ou diplômés EPF ou ETS	30 août 85 (14 janv.- 22 févr. 85)	
Direction générale des PTT Service des bâtiments	Immeuble de télécommunications, logements et locaux commerciaux à Bienne	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Berne, du Jura ou de Soleure depuis le 1 ^{er} janvier 1984	2 septembre 85	
Commune de Montana VS	Restructuration du carrefour des Vignettes, Montana CI	Architectes établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1985 et architectes valaisans établis en Suisse	11 octobre 85 (21 juin 85)	10/85 B 54
Ville de Genève	Nouvel habitat économique en milieu urbain	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève depuis le 1 ^{er} janvier 1984, ainsi qu'à tout architecte originaire du canton de Genève; étudiants en architecture de l'EAUG ou des EPF, après six semestres d'études, originaires de Genève ou domiciliés à Genève depuis le 1 ^{er} janvier 1984	28 octobre 85 (30 août 85)	11/85 B 58
Ville de Schaffhouse	Foyer, restaurant et façades du Théâtre municipal de Schaffhouse, CP	Architectes et artistes indépendants, domiciliés ou établis depuis le 1 ^{er} janvier 1982 dans le canton de Schaffhouse ou originaires de ce canton	28 oct. 85 (31 août 85)	
CFF, PTT, RhB, ville de Coire	Quartier de la gare de Coire, CI	Architectes originaires des Grisons ainsi que ceux domiciliés ou établis dans ce canton depuis le 1 ^{er} janvier 1983 (recours à des spécialistes)	1 ^{er} nov. 85	
S.I. Porte Neuve S.A. Sion	Construction d'un bâtiment administratif, CP	Concours ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans la commune de Sion avant le 1 ^{er} janvier 1984	15 nov. 85 (26 juillet 85)	
Commune de Martigny	Club de tennis et grande salle au Vivier, CP	Architectes installés au 1 ^{er} janvier 1985 sur le territoire de l'Association de Martigny ou originaires de cette région	15 novembre 85 (à partir du 5 août 85)	15-16/85 B 74
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	Bâtiment d'administration à Fribourg, CP	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg	25 nov. 85	

Nouveau dans cette liste

Conseil municipal de Dübendorf	Centre culturel et de loisirs «Obere Mühle», Dübendorf CP	Architectes domiciliés ou établis à Dübendorf avant le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que les architectes originaires de la commune	15 nov. 85 (31 août 85)	
--------------------------------	---	---	----------------------------	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Prix d'architecture industrielle à l'occasion de Constructa 86, Hanovre

Ouverture

Le prix européen d'architecture industrielle «Constructa», doté de 30 000 DM, a pour but de fournir des impulsions nouvelles à cette discipline. Il sera décerné pour la première fois lors de la prochaine Constructa, à Hanovre — ce forum du bâtiment n° 1 en Europe aura lieu du 12 au 19 février 1986 — à l'auteur d'une construction industrielle résolument tournée vers l'avenir. En outre, dix autres projets seront récompensés par un certificat.

Cette nouveauté a été instituée par les organisateurs de Constructa 86, la Deutsche Messe-und Ausstellungs-AG, désireux de montrer à un vaste public des exemples concrets d'architecture industrielle d'inspiration avant-gardiste et d'exhorter tous ceux qui participent d'une manière quelconque au bâtiment industriel à s'engager personnellement dans les chemins de l'avenir.

Selon M. Helmut Schulitz, professeur à l'université technique de Brunswick, la construction industrielle, qui a ouvert la voie à l'architecture moderne, en particulier par le biais de réalisations audacieuses telles que les usines Fagus de Walter Gropius ou l'usine de turbines AEG de Behrens, est à l'heure actuelle un sujet de préoccupation pour les urbanistes comme pour les architectes. Le prix Constructa se propose donc de remettre en lumière les tendances et possibilités de cette spécialité.

Le prix récompensera un ouvrage érigé en Europe après 1980, remplissant une ou plusieurs des fonctions suivantes :

- production ou entreposage de marchandises ;
- extraction/exploitation de matières premières ou production d'énergie ;
- récupération de matériaux ou élimination des déchets.

Jury : MM. Kurt Ackermann, Roland Ostertag, Gustav Peichl, professeurs ; Curt Edeling, Dr ès sc. techn. ; Hanns Adrian, professeur ; Sepp D. Heckmann ; Helmut Schulitz, professeur, membre-conseil du jury.

La participation à ce prix implique que les lauréats consentent à ce que leurs travaux primés fassent l'objet d'une exposition et d'une publication. Il est en effet prévu d'effectuer la présentation du premier prix et des autres projets récompensés, d'une part, à une exposition de la Constructa 86 et, d'autre part, dans une publication de cette grande foire internationale du bâtiment.

Remise des dossiers : le 15 octobre 1985 au plus tard.

Information : les personnes désireuses de recevoir de plus amples renseignements ou la documentation requise concernant le prix Constructa devront s'adresser à :

M. Helmut Schulitz, prof., Institut für Baukonstruktionen und Industriebau, Technische Universität Braunschweig, Pockelsstrasse 4, Postfach 33 29, D-3300 Braunschweig (RFA).

Attribution de distinctions aux édifices adaptés aux handicapés, 1984

Pour la deuxième fois, un jury de 13 spécialistes, présidé par l'architecte Heinz Joss, a rendu son verdict ; 151 projets lui furent soumis ; 113 reçurent la distinction, et 13 autres encore pour des points particuliers.

Il est intéressant de constater que les immeubles locatifs et administratifs sont plus nombreux que lors de la première distinction, en 1981 ; une déception : seuls 13 ouvrages sont implantés en Suisse romande ; est-ce à dire que nos confrères architectes ne veulent pas prendre en compte les besoins légitimes des handicapés ?

Le conseiller d'Etat fribourgeois Pierre Dreyer, dans un texte remarquable, rappelle que l'on peut considérer comme barrière architecturale, tout ce qui constitue un obstacle à l'autonomie de la personne ; c'est juste de mettre en évidence que les handicapés

sont les premiers, certes, à se heurter aux barrières architecturales ; mais les personnes âgées également ! C'est l'occasion de rappeler ici que la population des grands vieillards, qui est actuellement de 16 000 personnes dans le canton de Vaud, va passer à 32 000 avec le XXI^e siècle ; il est grand temps de penser à cela lorsque nous esquissons quelque bâtiment, qu'il est à la mode, à nouveau, de flanquer d'un emmarchement monumental conduisant à un péristyle !

FN

Concours international de design pour la réalisation d'un nouveau centre à Iona, en Ecosse

Les sections nationales de l'UIA ainsi que les différentes associations d'architectes dans le monde ont reçu l'annonce de l'ouverture du concours ci-dessus.

Bien que l'UIA ait contacté les organisateurs concernant la procédure à suivre pour le lancement d'un concours international d'architecture et d'urbanisme, les conditions de ce concours ne sont pas conformes à la réglementation UNESCO/UIA, et en conséquence l'UIA ne peut recommander la participation des architectes à ce concours car elle ne pourrait, en aucun cas, défendre leurs intérêts en cas de conflit avec les promoteurs.

Congrès

ESPRIT — séance d'information

Zurich, vendredi 20 septembre 1985

Le programme de recherche en informatique de la cinquième génération des Communautés Européennes

L'augmentation continue de la rapidité d'opération et de la puissance des mémoires qui a marqué le développement des ordinateurs ces dernières dix années a conduit les USA et le Japon à prévoir l'apparition d'une nouvelle, cinquième génération d'ordinateurs dans les dix années à venir, présentant des caractéristiques nouvelles très sophistiquées. Dans ces deux pays des organismes de travail de base ont été créés dans le but de coordonner ces recherches. Les pays de la Communauté Européenne ont, après des études approfondies, également décidé une démarche coordonnée d'une ampleur jusqu'à présent inconnue, le programme ESPRIT. Pour la recherche suisse la question comment garder le contact avec ce programme, se pose d'une manière aiguë. La journée d'information se propose de fournir à l'industrie et à la recherche universitaire des éléments d'appréciations.

Conférences

Informatik und schweizerische Wissenschaftspolitik

Prof. Dr. U. Hochstrasser, Directeur des Bundesamtes für Bildung und Wissenschaft.

ESPRIT: aims and structure

M. J. M. Cadiou, Director Infor-

mation Technologies — ESPRIT-Commission of the European Communities.

Le réveil de l'Europe devant le choc des technologies de l'information

M. André Danzin, Conseiller des Communautés Européennes pour le programme ESPRIT.

Discussion

Möglichkeiten und Grenzen schweizerischer Forschung. Leitung : Prof. Dr. M. Morf, Abteilung für Informatik, ETHZ.

Présidence : A. W. Roth, dr. h. c.

Cette séance est organisée par l'Académie suisse des sciences techniques (ASST) et l'entrée en est libre. Elle aura lieu le 20 septembre prochain de 14 h. 30 à 17 h. 30 en l'auditorium maximum de l'EPFZ (bâtiment principal). Renseignements complémentaires : secrétariat ASST, tél. 01/384 93 96.

Mécanique de la rupture dans la construction d'équipements industriels

Winterthour, mercredi 6 novembre 1985

La huitième séance du groupe spécialisé « Mécanique de la rupture » de l'Association suisse

pour l'essai des matériaux (SVMT) aura lieu le 6 novembre prochain au laboratoire d'analyse des contraintes et de comportement des matériaux du département R + D de la Maison Sulzer, à Winterthour. Le thème en sera « Application de la mécanique de la rupture à la construction d'équipements industriels (génie nucléaire et chimique, industrie en général) ».

De courts exposés basés sur la pratique quotidienne, en rapport avec ce thème, sont souhaités. Le comité du groupe spécialisé élaborera le programme de la séance en septembre/octobre, en fonction des propositions reçues.

Information et inscription :

R. Kieselbach, Dr ès sc. techn.

Laboratoire fédéral d'essai

des matériaux, dép. 123

8600 Dübendorf

Tél. 01/823 45 47

M. Prodan, Dr ès sc. techn.

Motor-Colombus, dép. NS

5401 Baden

Tél. 056/20 11 21.

Micro-centrales hydroélectriques

Stratford-upon-Avon (G.-B.)

8 novembre 1985

La revue internationale des barrages et des aménagements hydroélectriques, *Water Power & Dam Construction*, propose une conférence sur les micro-centrales pour le 8 novembre 1985 à Stratford-upon-Avon en Angleterre. Les propriétaires de micro-centrales hydroélectriques, les représentants de l'industrie et de l'administration auront l'occasion de discuter des problèmes et d'améliorer leurs connaissances. Les thèmes principaux sont : les machines ; le financement ; le fonctionnement économique ; les réglementations ; la remise en état et l'amélioration ; exemples. Renseignements : The Editor, *Water Power & Dam Construction*, Quadrant House, The Quadrant, Sutton, Surrey, SM2 5AS, England.

EPFL

Détection et utilisation des terrains instables

Présentation publique du projet d'Ecole DUTI

Mardi 10 septembre 1985

Ce projet d'Ecole sera présenté en public le mardi 10 septembre prochain à 14 h. 30, en la salle CE6 (Centre est) de l'EPFL, à Ecu-blens.

MM. E. Recordon, directeur du projet, C. Wasserfallen, chef du groupe *Aménagement du territoire et droit*, J.H. Gabus, chef du groupe *Géologie et hydrologie*, F. Des-cœudres, chef du groupe *Géotechnique, fondations et structures*, A. Miserez, chef du groupe *Géodésie et mensuration*, et Ch. Bonnard, chef du projet, participeront à cette présentation.

Renseignements et inscriptions : tél. (021) 47 23 15.